

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 juillet 2017**

OBJET

**03 – ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX - NOUVELLE
ECOLE MATERNELLE**

N° 2017-07-03

NOMENCLATURE : 1.1.10

L'an deux mille dix-sept, le six juillet à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-neuf juin 2017, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 16

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Frédéric CHAPEAU, Magali LEMASSON, Michel RINCE, Yvon LERAT, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Valérie ROBERT, Emmanuel RENOUX, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL

Pouvoirs : 13

Mickaël MENDES donne pouvoir à Marie-Madeleine REGNIER
Catherine HENRY donne pouvoir à Yvon LERAT
Thierry GICQUEL donne pouvoir à Philippe LEBASTARD
Elisa DRION donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU
Lionel BROSSAULT donne pouvoir à Catherine CADOU
Gwénola LEBRETON donne pouvoir à Alain ROYER
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Florence CABRESIN
Aurora ROOKE donne pouvoir à Gil RANNOU
Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Michel RINCE
Florence CABRESIN donne pouvoir à Magali LEMASSON
Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Jean-Pierre TUAL
Alain BLANCHARD donne pouvoir à Emmanuel RENOUX
Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Martine MOREL

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....16
ayant un pouvoir...13
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Frédéric CHAPEAU

Par délibération n°2016-09-02 en date du 5 septembre 2016, le conseil municipal a attribué le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la nouvelle école maternelle à l'agence DUCLOS-GAUDIN-RIBOULOT pour un montant de 329 280,00 € HT, soit 395 136,00 € TTC.

Par délibération 2017-01-15 en date du 23 janvier 2017, le conseil municipal a approuvé l'avant-projet détaillé et a autorisé Monsieur le Maire à préparer et lancer la procédure de consultation des entreprises.

Le montant des travaux au stade APD était évalué à 2 894 611 € HT, soit 3 473 533,20 € TTC.

La procédure de consultation est passée selon le mode adapté, en application des articles 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et 27 du décret du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics. Elle a été lancée en 18 lots séparés le 6 avril 2017.

Le groupe de travail Marchés s'est réuni le mercredi 28 juin 2017 pour la présentation de l'analyse des offres par le maître d'œuvre.

A l'issue de la procédure, le groupe de travail propose de retenir les entreprises suivantes :

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20170706-2017-07-
03-DE
Date de réception préfecture :

Lot		Entreprises retenues
1	GROS ŒUVRE	Entreprise : BENETEAU Montant HT : 609 000.00 €
2	TRAITEMENT DES FACADES	Entreprise : DRA ATLANTIQUE Montant HT : 33 000.00 €
3	CHARPENTE BOIS, BARDAGE, COUVERTURE ZINC	Entreprise : VERON DIET Montant HT : 495 749.53 €
4	ETANCHEITE	Entreprise : OUEST ETANCHE Montant HT : 138 993.79 €
5A	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	Entreprise : RAMBAULT Montant HT : 278 043.00 €
5B	SERRURERIE	Entreprise : RAMBAULT Montant HT : 24 000.00 €
6	MENUISERIES INTERIEURES BOIS	Entreprise : GLEMAUD Montant HT : 155 983.38 €
7	OUVRAGES PLAQUES DE PLATRE, ISOLATION	Entreprise : ACOUSTIC'OUEST Montant HT : 135 613.35 €
8	PLAFONDS SUSPENDUS	Entreprise : PLAFISOL Montant HT : 20 450.03 €
9	REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES	Entreprise : MARIOTTE Montant HT : 80 000.00 €
10	CARRELAGE FAIENCE	Entreprise : DAG Montant HT : 30 500.00 €
11	PEINTURE, REVETEMENTS MURAUX	Entreprise : AXIRENOV Montant HT : 53 799.49 €
12	CHAUFFAGE VENTILATION	Entreprise : LUCATHERMIE Montant HT : 339 800.00 €
13	PLOMBERIE SANITAIRE	Entreprise : BORDRON Montant HT : 96 506.99 €
14	ELECTRICITE	Entreprise : CECO ELEC Montant HT : 192 000.00 €
15	TERRASSEMENT, ASSAINISSEMENT, VOIRIE	Entreprise : LANDAIS Montant HT : 334 858.35 €
16	VRD : ECLAIRAGE, ELECTRICITE, AEP, TELEPHONE, GAZ	Entreprise : BOUYGUES ENERGIE Montant HT : 29 426.11 €
17	ESPACES VERTS, CLOTURES	Entreprise : ALTHEA NOVA (anciennement dénommée NATURE DOMINELAISE) Montant HT : 53 878.72 €

Soit un montant total de 3 101 602.75 € HT, 3 721 923.30 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à 23 voix POUR et 6 ABSTENTION, décide :

- DE VALIDER le choix des entreprises proposé pour un montant total des travaux de 3 721 923.30 € TTC ;

- D'AUTORISER M. le Maire à signer les marchés et tout document nécessaire à l'exécution desdits marchés.

Pour extrait conforme,

Le 06 juillet 2017,

**Le Maire,
Alain ROYER**

Accuse de réception en préfecture
044-214402091-20170706-2017-07-
03-DE
Date de réception préfecture :